



Préparation opérationnelle à l'emploi collective - POEC

Assistant(e) de vie aux familles parcours dépendance (CCP 1 et CCP 2)

Code ROME : K1302

Formacode : 42056

L'assistant(e) de vie aux familles (ADVF) contribue au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité. Pour permettre aux personnes âgées ou malades, aux personnes en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile, l'ADVF les aide en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne.

1 OBJECTIFS

Préparer, acquérir et valider le Titre professionnel ADVF :

CCP1 : Assurer l'entretien courant du logement et du linge dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, de la qualité de service et des règles de confidentialité

- La relation professionnelle
- La prévention des risques domestiques et la sécurité au domicile d'un particulier
- L'entretien du logement : gestes et techniques
- L'entretien du linge : gestes et technique

CCP2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien

- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle
- Établir une relation professionnelle et sociale de la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

Obtenir le **certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST)**.

2 PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle-Emploi
- Demandeurs d'emploi en situation de handicap
- Savoir lire et écrire
- Ne pas posséder le certificat ADVF

DURÉES ET DATES

- **Dates (À définir)**
- 329 heures en centre de formation
- 70 heures de stage en entreprise
- Stage pratique : (Date à définir)
- Intensité horaire journalière : 7 h (9h-12h30 et 13h30-17h)

LIEU DE FORMATION

A définir (secteur Allier – Vichy)

MODALITÉS DE SÉLECTION DES CANDIDATS

Réunion d'information collective et test de sélection

CONTACT ORGANISME DE FORMATION

A définir

3 MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Suivi et évaluations en cours de formation.
- Apports théoriques et mises en situations pratiques.
- Individualisation de la prescription de formation et des modalités pédagogiques.
- Formation 100% en présentiel.

4 PROGRAMME

MODULE 1

Connaissance de la personne en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie dans son environnement

- 62 heures

Compréhension des notions de « situation de handicap » et de « perte d'autonomie »

Compréhension des différents types de handicap, pathologies et leurs conséquences

Approches physiopathologique et psychopathologique des handicaps et de la dépendance

MODULE 2

Assurer l'entretien courant du logement et du linge dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, de la qualité de service et des règles de confidentialité

- 62 heures

Entretien du logement

Entretien du linge

Travailler en sécurité

MODULE 3

Accompagnement de la personne en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie dans les gestes essentiels de la vie quotidienne – 62 heures

Positionnement professionnel et législation :

Rôle et place de l'auxiliaire de vie

Connaissance des institutions du secteur de l'aide à la personne et du secteur du handicap

Gestes de la vie quotidienne :

Aide aux soins corporels – hygiène

Alimentation

Handicap et sexualité

Accompagner le vieillissement des personnes handicapées

MODULE 4

Accompagnement de la personne en situation de handicap et /ou en perte d'autonomie dans les activités de la vie sociale – 21 heures

Connaissance de la législation en matière de droit à la scolarisation adaptée et au travail adapté

Accompagner et faciliter les activités de la vie scolaire

Accompagner et faciliter les activités de la vie professionnelle

MODULE 5

Relation et communication – 12 heures

Relation d'aide et communication avec la personne en situation de handicap et ou en perte d'autonomie et son entourage

MODULE 6

Gestes, techniques, ergonomie et sécurité – 55 heures

Alimentation et déglutition

Nutrition, équilibre alimentaire et handicap

Techniques de manutention du corps humain

Découvrir l'appareillage de la paralysie cérébrale

MODULE 7

Gestion d'une situation d'urgence, imprévue

- 21 heures

Prévenir les risques du quotidien au domicile

Faire face aux situations de violence

Soins palliatifs

Evaluer et soulager la souffrance

L'épilepsie : sensibilisation et gestes d'urgence chez la personne handicapée

MODULE 8

Validation du SST- 14 heures

Stages - 70 heures

5 DÉBOUCHÉS

Le titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles permet d'exercer un emploi d'aide à domicile, d'assistant(e) de vie ou d'auxiliaire de vie au domicile de personnes âgées ou en situation de handicap, mais aussi dans des structures spécialisées.

Plus d'informations

Contactez votre conseiller OPCO EP et retrouvez-nous sur opcoep.fr

Cette POEC est financée par l'Etat dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC)



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



pôle emploi